

Indications diocésaines face à la Pandémie du Coronavirus

EGLISE CATHOLIQUE EN COTE D'IVOIRE
DIOCÈSE DE SAN PEDRO

San Pedro, le 18 mars 2020

*Aux Curés et Administrateurs de Paroisses,
Aux Religieux et Religieuses,
Aux fidèles laïcs du diocèse de San Pedro en Côte d'Ivoire*

Très chers Pères, Chers frères et sœurs, filles et fils en Christ et en humanité,

« Que Dieu notre Père et Jésus-Christ notre Seigneur, vous accordent la paix ».

Pendant que nous nous préparons à la célébration du mystère pascal, nous apprenions par le biais des autorités civiles et gouvernementales, l'existence du « Coronavirus » dans notre pays la Côte d'Ivoire.

En m'appuyant sur les mesures données par le gouvernement ivoirien et celles de la Conférence des Evêques Catholiques de Côte d'Ivoire, je vous invite à respecter strictement les indications ci-dessous dans toutes les paroisses, communautés et institutions diocésaines :

- Les établissements scolaires catholiques (maternelle, primaire et secondaire) de notre diocèse seront fermés pour une période de trente (30) à compter du 17 mars 2020 selon les dispositions du SENEC[1].
- L'Institut de formation des laïcs sera fermé à partir de ce jour pour une période de deux semaines.

- Il n'y aura pas de messes avec les fidèles laïcs en semaine et les dimanches durant cette période.
- Les prêtres célébreront les messes et la liturgie des heures aux intentions des fidèles laïcs.
- Les activités paroissiales de grands rassemblements et de groupes (Catéchèse, Répétitions de chorales, Réunions de Communautés Ecclésiales de Base (CEB), Chemin de croix, Pèlerinages, les veillées de prières etc.) sont interdites jusqu'à nouvel ordre.
- Le Saint Sacrement sera exposé tous les jours, et les fidèles pourront aller se recueillir individuellement.
- Les Eglises seront justes ouvertes pour la piété individuelle des fidèles laïcs.
- Les familles prieront à domicile les dévotions particulières, et réciteront la prière composée par le Symposium des Conférences d'Afrique et de Madagascar (SCEAM).
- Enfin, toutes ces mesures soulignées s'appliqueront à partir de ce jour jusqu'à deux semaines, c'est-à-dire, **du 18 mars au 1^{er} avril 2020 inclus**. Restant sauves toutes dispositions ultérieures.

Vous souhaitant une bonne réception, veuillez recevoir, chers Pères, Révérends frères et sœurs, toutes mes bénédictions paternelles. Par l'intercession de la Très Sainte Vierge Marie, je prie de tout cœur pour que cette pandémie soit éradiquée.

Très Paternellement, Union de prière!

Jean-Jacques KOFFI OI KOFFI
Evêque de San Pedro-en-Côte d'Ivoire.

[1] Secrétariat Exécutif National de l'Enseignement Catholique.